

Autorisation de droit à l'image pour l'EEJ

Je soussigné(e), nous soussignés (ées)

Nom(s) et prénom(s) :

Demeurant :

Représentant :

Au titre de : Parents, tuteurs, autres, précisez :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise, (nous autorisons) l'Ecole d'Escrime Japonaise de Saint Alban de Roche – Senshin Dojo (EEJ) dont le siège est situé à Mairie de Saint Alban de Roche 14 rue de la Roche 38080 Saint Alban de Roche et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de tous les événements (stages, fêtes, démonstrations, forums, ...) qui auront lieu pendant la saison 2023/2024.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais, (nous reconnaissons) être entièrement rempli de mes, (nos) droits et je ne pourrai, (nous ne pourrons) prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis, (nous garantissons) que ni moi, (ni nous), ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à _____, le _____ en deux exemplaires.

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »